numéro parut le 5 janvier 1665, sous le nom de Hédouville. On voit par l'avertissement ou la préface que M. de Salo entendait fort bien le rôle et les devoirs de la presse littéraire. Toutes les promesses du programme ne furent pas tenues; mais le journal atteignit du premier coup un degré de perfection qui surprendrait nos modernes éditeurs de revues. Il rendit compte d'une quantité considérable de livres, ce qui s'explique et par l'activité infatigable de l'auteur, et par la rédaction antérieure de neuf volumes in-folio fort épais, composés de notices et d'extraits, rangés par ordre alphabétique, et portant sur les littératures grecque, latine, italienne, française, espagnole et allemande. M. de Salo eut, en outre, plusieurs collaborateurs; des femmes illustres lui envoyaient même des articles. Les auteurs, les poëtes, les critiques même, comme Boileau, n'acceptaient pas sans rébellion ce despote qui tendait à dominer le sentiment public. Un homme d'esprit, blessé en la personne de son fils, Gui Patin, fut le premier à protester contre le sans-façon des rédacteurs du *Journal des savants*. Ménage, offensé dans sa vanité, rendit guerre pour guerre, et sa colère contre « le nouvel Aristarque » éclata dans la préface de ses *Observations sur Malherbe*. D'autres auteurs moins connus se liguèrent contre une institution naissante que protégeait Colbert. En 1665, les journalistes soulevèrent l'indignation des ultramontains par quelques réflexions sur le décret de la congrégation de l'Index. Leur indépendance, leur gallicanisme irrita la puissance occulte des jésuites, qui travaillèrent à la destruction du *Journal des savants*. Colbert résista; mais enfin le pape obtint la suppression du recueil (13e numéro). Cependant Colbert voulait relever l'entreprise, mais M. de Salo refusa de se soumettre à la tutelle d'un syndicat « que les puissances voulaient lui imposer. » La suspension du journal, déjà imité en Angleterre, fit un grand vide. Le public regrettait une publication périodique où l'on trouvait des comptes rendus d'ouvrages, des articles historiques ou scientifiques, des nouvelles littéraires et une correspondance entre savants et érudits.

« Les notices de M. de Salo, dit M. Cocheris, sont généralement bien écrites, mais souvent trop courtes, peu substantielles et dépourvues d'intérêt. » M. Ch. Daremberg a remarqué dans presque toutes, au contraire, « quelque trait piquant, quelque réflexion spirituelle, et çà et là quelques critiques fines et de bon goût. » M. de Salo, en effet, écrit correctement, ne manque pas d'esprit, raille même quelquefois avec grâce; mais il distribue l'éloge et le blâme avec peu de discernement. Ces fautes de goût ne retireront pas à M. de Salo l'estime que l'on doit ressentir pour son caractère. Il sut non-seulement penser, mais agir. Grâce à son activité, il put mettre à exécution une idée neuve et heureuse.

Colbert remplaça M. de Salo par l'abbé Gallois. Dans l'espace de huit ans (1666-1674), l'abbé Gallois ne fit paraître qu'une année complète. Le journal fut presque interrompu par sa négligence. La rareté des livraisons les fit rechercher avec plus d'ardeur encore. Très-supérieurs par la forme aux articles de M. de Salo, les comptes rendus de l'abbé Gallois manquent d'indépendance; la satire lui étant interdite, il abuse tellement de l'éloge que ses formules sont peut-être des ironies. Cependant, il a ses antipathies; il raille avec politesse, et sa vérité lui attire de vertes répliques. En 1674, l'abbé journaliste se démit de ses fonctions. Colbert lui nomma un successeur d'un esprit tout opposé. Ecrivain médiocre et critique maladroit, l'abbé de La Roque fit preuve d'exactitude et d'activité; il donna des traductions abrégées des journaux anglais et italiens. Il suppléa à la qualité de ses articles par la quantité. Il enrichit le journal d'un index ou annuaire bibliographique, et d'une série de faits divers à la fin de chaque numéro. De temps à autre, il annonce des améliorations, et dans l'intervalle il écrit son propre éloge. En 1686, année où le journal cessa de paraître, le trop fécond rédacteur avait publié 342 numéros. C'est là que les gazettes modernes en disette de bourdes, de canards, peuvent puiser en abondance; jamais on ne dépassera le goût de l'abbé de La Roque pour le merveilleux baroque, prodiges, monstres, etc.

Le *Journal des savants* reparut enfin, après dix mois d'interruption, sous la direction d'un homme fort instruit, d'une justesse d'esprit remarquable, L. Cousin, président en la cour des comptes. Sa critique équitable lui attira des plaintes et des reproches de mauvais ton; son style élégant, bien qu'un peu froid, ses connaissances étendues et solides donnèrent au journal une vogue et une autorité que ses prédécesseurs n'avaient jamais obtenues. Le président Cousin se retira après seize années d'exercice. C'est alors que le chevalier de Pontchartrain réorganisa l'institution; il forma un comité de rédaction, qui comptait, entre autres membres, Ellies Dupin, Fontenelle, Vertot, et qui fut placé sous la présidence de l'abbé Bignon. La nouvelle rédaction publia son premier numéro le 12 janvier 1702. De l'aveu d'un autre journaliste, l'abbé Desfontaines, confirmé par le témoignage de Bayle, les extraits (analyses) publiés par le recueil rajeuni plurent beaucoup, tant par la méthode que par l'urbanité de la forme.

De 1714 à 1722, la présidence du comité fut occupée successivement par quatre titulaires obscurs. A cette époque, le journal fut tellement rempli d'articles de médecine, qu'on put dire avec raison que les médecins avaient tué le patient. Les libraires refusèrent de l'imprimer en 1723. Le journal reparut le 1er janvier 1724, sous les auspices de l'abbé Bignon et de l'abbé Desfontaines, dont les efforts ramenèrent le public. C'est depuis cette résurrection que le journal fut imprimé in-12 et in-4° à deux colonnes, et qu'il parut tous les mois. Une pléiade d'écrivains travailla au recueil, qui compta toujours parmi ses auteurs les savants les plus illustres. Voltaire y inséra deux articles, et il ne tint qu'à Rousseau d'y travailler. A partir de 1779, la collaboration de Sainte-Croix, de la Place, de Daunou, de Lévesque, de Larcher, du prince Galitzin, une vaste correspondance, et l'analyse des travaux des Académies françaises et étrangères portèrent le journal à l'apogée de sa réputation. En 1791, l'orage surprend ces érudits. Adhérant au nouvel état de choses, le recueil se réorganise; mais la parole est aux événements; la presse politique tue la revue savante. Le *Journal des savants*, dissous en novembre 1792, après 123 ans d'existence, laisse une collection de 129 volumes in-4°. Dès 1796, plusieurs savants qui avaient fait partie de l'ancienne rédaction, et d'autres qui devaient plus tard lui rendre sa renommée, essayèrent de le reconstituer. Il mourut au bout de six mois, faute de lecteurs.

La Restauration reprit cette œuvre qu'avaient dédaignée le Consulat et l'Empire. Louis XVIII en approuva le rétablissement (15 avril 1816). Un règlement fut donné au journal par le garde des sceaux, Portalis, en 1828. Tous les noms éminents signent depuis cette époque les mémoires et les comptes rendus insérés. Le bureau ou comité directeur représente les diverses classes de l'Institut. Le journal, dépendant des attributions du garde des sceaux, et imprimé par l'Imprimerie royale, reste en dehors de la pression du gouvernement. En 1857, sur la proposition de Rouland, le journal passa des attributions du ministère de la justice dans celles de l'instruction publique. Ce changement d'administration n'a point modifié son organisation.

Depuis 1816, outre les membres de l'Institut désignés, le recueil a eu pour rédacteurs des écrivains non officiels, devenus pour la plupart des académiciens à leur tour. De 1816 à 1838 principalement, le journal, alors sans rivaux, fut considéré comme le premier recueil littéraire de l'Europe. On peut lui reprocher néanmoins trop de prédilection pour l'orientalisme, l'archéologie et l'histoire, et son oubli des questions purement littéraires. Les principaux auteurs de son succès furent Daunou, Sylvestre de Sacy et quelques autres érudits. La mort de Daunou, nonobstant les efforts de MM. Quatremère, Hase et Littré, a été comme une date funeste pour le *Journal des savants*. Les rédacteurs, sous Louis-Philippe, au lieu d'écrire des comptes rendus à l'exemple de leurs prédécesseurs, publient par fragments dans le savant recueil leurs ouvrages historiques, biographiques, anecdotiques. M. Chevreul, sous prétexte de faire l'analyse d'une *Histoire de la chimie*, par le docteur Hœfer, composa une *Histoire de la chimie* d'une longueur extraordinaire. Ces travaux, si brillants ou si instructifs qu'ils soient, devraient laisser la place aux comptes rendus, d'autant plus que leurs auteurs les rééditent en volumes. Le *Journal des savants* a été institué pour être l'écho de la littérature et des sciences en Europe.

Journal historique et anecdotique, de Barbier, avocat au parlement de Paris. Ces mémoires embrassent la période de la Régence et le règne de Louis XV. Ils comblent une lacune importante; car les annales du XVIIIe siècle, pour la France du moins, sont pauvres en documents originaux. Ils forment le trait d'union entre les *Mémoires* de Saint-Simon, qui s'arrêtent à 1723, et les *Mémoires secrets* de Bachaumont, dont le point de départ est en 1762, époque où finit le journal de Barbier, qui commence en 1718.

Homme de robe, exclusivement voué aux affaires de l'avocat consultant, esprit sec et froid, Barbier semble n'avoir pas remarqué le mouvement général des choses en dehors de la sphère de ses idées et de ses relations. La philosophie et la littérature, qui prennent le pas sur les événements politiques, n'ont pas frappé son attention. Il parle presque aussi souvent du janséniste Arouet, frère de Voltaire, que de Voltaire lui-même. Sa grande préoccupation se reporte constamment sur les démêlés du parlement avec la prérogative royale et sur ses conflits avec le clergé, non moins hostile que la cour à l'autorité de cette compagnie. Cette relation est précisément l'élément historique qui rend l'ouvrage précieux et utile au plus haut degré. Il est bon que les chroniqueurs et les annalistes, explorant un terrain commun, viennent à le considérer sous des aspects divers. Sur ce terrain, Barbier est placé à merveille; sa profession et ses relations lui permettaient de tout connaître et de se prononcer en juge instruit de la cause. Bien que le courant supérieur de la société passe à côté ou au-dessus de lui, on sent toutefois dans la marche du récit la progression continue des idées politiques qui aboutirent à la Révolution. Le lecteur assiste même à la lente décomposition des pouvoirs publics, des ordres établis, que leur inintelligence, leur égoïsme et leur corruption poussèrent à une catastrophe inévitable. Tout en racontant jour par jour les événements et les incidents qui se passent sous ses yeux, Barbier devient à son insu le personnage de la pièce, qui, sans y entendre malice, nous livre le secret de la comédie; grâce à ses indiscrétions, on apprend les désordres de l'administration, les dilapidations de la fortune publique, les misères atroces causées par le pacte de famine, et l'effervescence des esprits impatients. On rentre par là dans l'histoire générale. Chroniqueur de la cour et de la ville (et cette ville était Paris), Barbier nous intéresse à mille anecdotes scandaleuses; c'est un écho complaisant des chansons, des épigrammes, des bons mots qui amusèrent la grande cité. Mais ce répertoire est incomplet. Barbier a oublié une bonne part du butin. Beaucoup moins littéraire que les *Mémoires* de d'Argenson, son journal reste un ouvrage amusant et instructif.

Le manuscrit de Barbier, formant 7 volumes in-4°, était conservé à la Bibliothèque nationale, lorsque la Société de l'histoire de France chargea, en 1847, M. de La Villegille d'en faire une édition partielle. Cette publication, terminée en 1856, comprenant 4 volumes, réussit au delà des prévisions. Ce cadre ayant paru insuffisant, un second éditeur entreprit de donner au public tout le journal de Barbier, que l'on possède aujourd'hui intégralement.

Journal des Débats. V. DÉBATS (journal des).

Journal de Paris. Sept journaux ont porté ce titre; nous les énumérons, avec leurs sous-titres lorsqu'ils en ont, par ordre de date.

1° *Journal de Paris et Poste du soir*, le premier des journaux quotidiens français (1777-1811). Lorsque ce journal parut, il n'existait guère que deux journaux en France, la *Gazette de France* et le *Mercure*. Corancez, Romilly, Dussieux et Cadet, les fondateurs de la nouvelle feuille, se préparèrent à faire une rude concurrence à leurs devanciers, en publiant, chose inouïe, un journal quotidien, qui devait donner des nouvelles de toute sorte, même des nouvelles politiques. Du reste, son programme, un peu prétentieux, fut mis en vers railleurs par Clément:

> Fournissez-vous à la boutique
> Des journalistes de Paris:
> Tout s'y trouve, vers et physique,
> Calembours, morale, critique
> Et de l'encens à juste prix;
> Monstres de la foire et musique,
> Voltaire et l'Ambigu-Comique,
> Courses aux jockeys et paris,
> Danseurs de corde et politique...
> Ce n'est pas tout, car leur pamphlet
> Est d'un usage nécessaire
> Pour compléter le ministère
> De l'apothicaire Cadet.

Ce dernier trait, suffisamment obscur et enveloppé contre la profession d'un des fondateurs, a été souvent repris par les satiriques du temps, et parfois d'une façon beaucoup moins équivoque, par exemple dans cette épigramme où l'on dit de ce même Cadet:

> Cet homme, ayant toujours vécu
> Pour le service du derrière,
> Doit compléter son ministère
> En nous donnant un torche-cu.

Mais les attaques rimées, quelques vives qu'elles fussent, étaient bien moins à craindre que les gazettes rivales, dont le *Journal de Paris* avait ruiné le crédit. Elles se récrièrent au nom de leur privilége, et réussirent à faire suspendre le *Journal de Paris* en 1785. Il reparut bientôt après, louvoya pendant la période révolutionnaire pour conserver, comme il disait, « la fortune de plusieurs pères de famille, de qui dépendait la fortune du journal, » et se traîna ainsi jusqu'au 10 août, époque où ses bureaux furent saccagés par une foule irritée. Il ne reparut qu'au mois d'octobre suivant, mais dirigé cette fois par des gens qui ne risquaient plus de compromettre « la fortune des pères de famille, » Condorcet, Sieyès, Garat, Cabanis.

Sous l'Empire, il fallut louvoyer de nouveau, pour figurer au nombre des quatre journaux supportés par l'impatient despote. Le *Journal de Paris* fit mieux que de vivre, il absorba six autres journaux supprimés par cette volonté qui n'admettait nulle contradiction. Mais alors il fallut agrandir son format pour faire place à ces nouveaux venus, et comme le titre même de la vieille feuille fut altéré, nous sommes autorisés à regarder le premier *Journal de Paris* comme ayant cessé de paraître.

2° *Journal de Paris, politique, commercial et littéraire* (1811-1827). En 1827, le ministère, d'après un système alors adopté, *amortit*, comme on disait, c'est-à-dire acheta le *Journal de Paris* et le fondit avec l'*Etoile* et la *Gazette de France*. Mais le même titre fut repris deux mois plus tard.

3° *Nouveau journal de Paris et des départements* (1827-1829). Léon Pillet était le directeur de ce journal non politique, qui changea bientôt de nom et s'intitula: la *France nouvelle*.

4° *Journal de Paris* (1833-1834). Il ne dura que quelques mois.

5° *Journal de Paris et des départements* (1834-1837).

6° *Journal de Paris* (1837-1840).

7° *Journal de Paris* (1867-1873), fondé par MM. Weiss et Hervé. Dans cette dernière phase, le *Journal de Paris* s'attacha avec ardeur, quelquefois avec talent, à la défense des intérêts de la dynastie de Juillet. M. Weiss ne tarda pas à le quitter pour accepter les faveurs du second Empire. Au commencement de mars 1873, ce journal a tout à coup cessé de paraître, et la rédaction tout entière a passé dans un nouveau journal, le *Soleil*.

Les diverses feuilles qui ont adopté le titre de *Journal de Paris* se sont plus souvent distinguées par l'habileté de leur rédaction que par la netteté de leurs opinions. Nous citerons, parmi les collaborateurs les plus connus: Garat, Regnaud de Saint-Jean d'Angely, Rœderer, Villeterque, Ourry, Huart, H. Fonfrède, etc.

Journal général de la cour et de la ville, vulgairement appelé *Petit Gautier* (du nom d'un de ses rédacteurs). Il parut le 15 septembre 1789 et se continua jusqu'à la révolution du 10 août 1792. Il se compose de 15 volumes d'invectives, de diffamations et d'infamies, qui font trouver les *Actes des apôtres* presque modérés.

L'un des rédacteurs était ce Journiac de Saint-Méard, qui trouvera le moyen, à force de souplesse et d'humilité, d'échapper aux terribles exécutions de l'Abbaye, de se faire acquitter par le tribunal de Maillard.

Cette feuille, mélange de prose et de vers, avait été commencée dans un autre esprit par Brune, cordelier, ami de Camille Desmoulins et futur maréchal de l'Empire; mais bientôt elle resta aux mains de la faction ultra-royaliste. Un de ses rédacteurs habituels faisait partie de la maison de Louis XVI (Meude-Mompas).

Le *Petit Gautier* ne s'égare pas en vaines discussions sur les décrets de l'Assemblée, les questions de principes, etc. A quoi bon? Dans quinze jours, suivant lui, les émigrés et le général autrichien Bender viendront écraser la France, la *régénérer dans un bain de sang* (n° du 27 juin 1791).

> Pour rétablir l'ordre et la paix,
> Léopold, Charles et Gustave
> Vont enfin punir les forfaits
> De d'Orléans, Lameth, Barnave.
> Il y faut croire. Ah! ah! ah! ah!
> Que de Jacobins l'on pendra!

Ces menaces de pendaison, de torture, de supplices de toute nature sont un des thèmes habituels. C'est, comme nous dirions aujourd'hui, l'article de fond. « Quand on pense, dit mélancoliquement cet aimable papier, qu'il ne faudrait que la valeur d'un écu de corde pour délivrer la France de tous les maux qui la dévorent, on ne conçoit pas qu'on tarde tant à mettre le remède en activité. »

Le duc d'Orléans souffre de ses pustules, il a des démangeaisons au cou, un peu d'esquinancie; « mais on espère qu'il sera bientôt quitte de cette incommodité par les soins du docteur *Guillotin*. »

Il excite au meurtre les bataillons royalistes de la garde nationale: « ... Ne perdez point de temps; mettez double charge dans vos fusils; faites marcher vos canons; volez à l'affreux repaire des jacobins, et exterminez jusqu'au dernier! »

Quant aux députés de la gauche:

> « Tous recevront bientôt ce qu'ils ont mérité:
> . . . . La potence;
> Et ce terrible jour est plus près qu'on ne pense. »

« Où se fait le travail des forçats et des députés? — Sur des bancs. — Qu'ont fait les députés et les galériens? — Du mal à leurs concitoyens. — Que fait-on aux galériens quand on les prend en flagrant délit? — On les pend. — Que fera-t-on aux députés? — . . . .

» On promet récompense civique et reconnaissance constitutionnelle aux citoyens qui feront passer dans toute l'Europe le signalement bien exact de MM. de la majorité de l'Assemblée nationale, afin que, dans le cas où leur modestie les porterait à fuir les honneurs du *cordon* dont on doit les décorer incessamment, l'on puisse sans méprise leur déférer cet honneur dans tous les lieux où ils jugeront à propos de se retirer. »

Au reste, les étrangers, à la voix des princes, vont accourir pour sabrer cette vile engeance, qui sera bientôt accrochée à la potence. Alors, « les ci-devant Français, à l'arrivée des Autrichiens, changeront leur devise. Au lieu de: *Vivre libre ou mourir*, ils diront: *Vivre libre et courir*. »

> « Que la bataille
> Nous rendra tous contents!
> Tremblez, canaille,
> De voir nos drapeaux blancs! »

Et puis, ce sont des vomissements de moqueries et d'insultes contre l'*armée nationale*, les volontaires, qui sont si mal vêtus, dont les pantalons sont déchirés, à qui le bruit du canon donne la colique, et pis que cela (nous ne pouvons citer), qui trembleront, qui s'enfuiront, etc.

Voilà où en était la presse de la « bonne société. »

Et qu'on songe que c'est la même note pendant 15 volumes. Qu'on juge de l'effet que devaient produire ces libelles dégoûtants, et mille autres, répandus par milliers, de la colère que devaient exciter ces trahisons envers la patrie, ces outrages à l'Assemblée de la nation et à la presque totalité du peuple, cette insolence, cet égoïsme de caste, cette haine des réformes les plus légitimes, ces morsures venimeuses contre les hommes les plus honorables, quelque modérés qu'ils fussent dans leurs opinions. Rien n'a plus contribué à rendre la lutte implacable et à précipiter les catastrophes.

Ajoutons que le *Petit Gautier* cultivait le genre ordurier avec autant et peut-être plus de cynisme que les *Actes des apôtres*. Il reprit, en l'enrichissant, l'ignoble plaisanterie sur la respectable Mme de Laval-Montmorency, et raconta effrontément qu'elle apprenait les *droits de l'homme* dans son antichambre, sous la direction d'un laquai qui avait une bonne *constitution*, et qui se trouva le père du comte Matthieu, lequel n'a voté la suppression des livrées que par piété filiale. Ce pauvre Matthieu de Montmorency, déchiré si cruellement par la faction pour ses tendances libérales, était cependant d'opinion bien pâle, à peine constitutionnel. Sans trop varier, il deviendra, sous la Restauration, ministre, ambassadeur, et l'un des chefs du parti ultramontain.

On peut voir encore les articles infâmes que ce journal publia sur Mme Fréteau, femme d'un député assez pâle de la gauche, ancien parlementaire (10 janvier 1791), sur Mme de Staël (26 janvier 1791 et 22 juin 1792), sur le marquis de Villette (6 juillet 1791), sur les demoiselles Fernig, etc.

Nous reproduisons une de ces gentillesses (1er mars 1792): « Tout le monde sait que Condorcet, il y a deux ans, fit passer sa femme dans un de ses marchés avec Mirabeau, et que celui-ci voulut bien lui en tenir compte sur le pied de 100 écus. Mais ce qu'on ne sait pas, c'est que, le jour où l'affaire se conclut, Condorcet, après avoir laissé le grand homme avec sa moitié, revint le trouver cinq minutes après, et, sans troubler en rien....., il frappa sur l'épaule de Mirabeau et lui dit: « A pro» pos, en avez-vous parlé à Montmorency? »

Par cette note, on peut juger de ce que nous n'osons reproduire.

Ces chevaliers, ces gentilshommes, qui trouveront monstrueux que Desmoulins appelle Marie-Antoinette *la femme du roi*, au lieu de l'appeler *la reine*, avaient fait entrer dans leur système de polémique enragée l'insulte aux femmes, les calomnies grossières devant lesquelles eussent reculé les plus vils goujats.

Journal de la République française, par Marat; continuation de l'*Ami du peuple*.

Journal pour rire, journal parisien illustré, fondé en 1848 par Philippon. La rédaction d'un journal de ce genre est naturellement chose légère et de peu de conséquence. Parmi ceux qui y ont pris part, nous citerons Antonio Watripon et Audebrand. La caricature, qui est la partie essentielle de cette publication, a été traitée par Nadar, Daumier, Grévin, Cham, Randon. C'est là que G. Doré a fait ses premières armes. Depuis 1856, le *Journal pour rire* a changé son titre et s'est intitulé *Journal amusant, journal pour rire*. La même administration publie aussi le *Petit journal pour rire*.

Journal officiel de l'Empire, puis **de la République française**, créé le 1er janvier 1869. Au mois de septembre 1868, M. Rouher, alors ministre d'Etat, ayant retiré au *Moniteur universel* et au *Moniteur du soir*, dirigés par M. Paul Dalloz, le caractère d'organes officiels du gouvernement, mit en adjudication, le 24 septembre 1868, la fondation de deux nouveaux journaux officiels, exempts des droits de poste et de timbre, devant paraître, l'un le matin sur quatre pages in-fol. à six colonnes, l'autre le soir dans un petit format. Ce fut l'imprimeur Wittersheim qui se rendit adjudicataire de l'entreprise, en s'engageant à mettre gratuitement à la disposition de l'administration 55,000 exemplaires du journal officiel du soir. M. Rouher donna, par un arrêté, le titre de *Moniteur officiel de l'Empire français* aux journaux qui allaient paraître; mais M. Dalloz réclama la propriété exclusive du titre de *Moniteur*, et le tribunal de commerce ayant rendu un jugement qui reconnaissait la légitimité de sa réclamation, les nouveaux organes du gouvernement parurent, le 1er janvier 1869, sous les titres de *Journal officiel de l'Empire* et de *Petit journal officiel du soir*. M. Norbert Billiard reçut la direction de ces deux feuilles et la garda jusqu'à la révolution du 4 septembre 1870. Comme le *Moniteur*, le *Journal officiel* fut divisé en trois parties: une partie officielle, une partie non officielle et une troisième partie comprenant des variétés. Quant à la partie littéraire, elle fut presque sacrifiée et remplacée par des annonces qui n'ont que faire dans un journal de ce genre. Sous l'Empire, des plaintes furent portées à la tribune du Corps législatif à propos de l'heure tardive à laquelle le *Journal officiel* paraissait chaque matin; mais M. Wittersheim montra qu'il ne pouvait être rendu responsable de cette infraction à son cahier des charges, attendu que le compte rendu des chambres lui était remis à une heure trop tardive. Peu après la révolution de Septembre, M. Lavertujon fut mis à la tête de la feuille officielle; mais, comme Paris était investi, le gouvernement de la Défense délégué en province prit pour organe officiel le *Moniteur universel*, publié par M. Dalloz à Tours, puis à Bordeaux. Lorsque l'Assemblée nationale se réunit à Bordeaux, ce fut également le *Moniteur* qui fut chargé par le gouvernement de publier les séances de l'Assemblée. Mais, après la translation de l'Assemblée à Versailles, le *Journal officiel*, tout en restant à Paris, dut établir dans la première de ces villes un service de composition pour les débats de la Chambre. Lors de l'insurrection du 18 mars 1871, le *Journal officiel* fut transféré à Versailles, et, le 20 mars, sur la demande du ministre Picard, le grand format du *Journal officiel* du matin fut réduit au format in-4°, infiniment plus commode, et qu'il a conservé depuis. A cette époque, M. Kaempfen fut mis à la tête de ce journal. Le 7 juin, M. Wittersheim réinstalla l'organe officiel du matin dans les ateliers du quai Voltaire. Quant au *Journal officiel du soir*, il fut supprimé et remplacé par le *Moniteur des communes*. Au mois de décembre 1871, M. Périer, alors ministre de l'intérieur, proposa à l'Assemblée de résilier le traité passé avec M. Wittersheim et de traiter pour la publication du *Journal officiel* et du *Moniteur des communes* avec une nouvelle compagnie représentée par M. Paul Dalloz; mais cette proposition ne fut pas prise en considération par la commission chargée de l'examiner.

Journal officiel de la Commune de Paris. Le 19 mars 1871, lorsque le Comité central eut pris en main le gouvernement de Paris, Emile Lebeau fut chargé d'occuper les bureaux du *Journal officiel*, quai Voltaire; il devint alors rédacteur en chef de cette feuille, qui conserva son titre, et qui fut l'organe officiel du Comité central, puis de la Commune jusqu'au 23 mai suivant. Lebeau, comme il nous l'a appris lui-même, « imprima à cette feuille son allure révolutionnaire, fit, avec l'assentiment du Comité central, tous les décrets qui donnèrent au mouvement du 18 mars sa véritable signification, » et eut pour collaborateurs Vésinier et Barberet. Le 24 mars, Longuet, ayant été nommé rédacteur en chef du *Journal officiel*, voulut prendre possession de son poste; mais Lebeau s'y opposa énergiquement et fut incarcéré. Longuet le remplaça le 29 et dirigea l'organe officiel de la Commune jusqu'au 13 mai, époque où il fut remplacé lui-même par Vésinier, qui devint alors rédacteur en chef. Le 28 avril, J.-B. Clément proposa à la Commune de vendre le *Journal officiel* 5 centimes, et cette proposition fut votée. L'imprimeur, M. André, ayant protesté contre cette mesure, qui lui causait une perte considérable, une enquête fut ordonnée. Peu après, Vermorel et Arnould présentaient un rapport dans lequel ils concluaient au transfert du *Journal officiel* à l'Imprimerie nationale et au payement d'une indemnité de 50,000 francs à la maison Wittersheim; mais ces conclusions ne furent point adoptées. Le *Journal officiel* de la Commune présentait les mêmes dispositions, les mêmes divisions que l'organe qu'il remplaçait. Le 28 avril, Andrieux avait proposé qu'on l'intitulât: *Journal de la Commune*; mais, sur les observations de Paschal Grousset, son titre de: *Journal officiel de la République française* lui fut maintenu jusqu'à la fin. Il était, surtout au début, rédigé avec beaucoup de soin et plusieurs de ses articles non officiels furent très-remarqués.

Journaux chez les Romains (DES). Sous ce titre, Victor Le Clerc lut à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1835, un mémoire des plus intéressants, dont une édition in-8° parut en 1838. Cet ouvrage est divisé en deux parties: la première traite de l'origine et de la composition des plus anciens *journaux* romains, et la seconde, des documents apocryphes qui ont usurpé ce titre. Dans son introduction, l'auteur écarte comme trop aisément résolue la question générale de l'existence de journaux (*acta diurna*) chez les Romains. « Ce n'est pas, dit-il, une question de savoir si, du temps de l'empire, les actes diurnaux ou journaux se répandaient dans toute l'étendue de la domination romaine: il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir Pline l'Ancien, Suétone et Tacite. Pline y avait lu, au 3 des ides d'avril de l'an 748 de Rome, c'est-à-dire à la vingt-septième année du gouvernement d'Auguste, qu'un certain Crispinus Hilarus de Fésules était venu sacrifier au temple de Jupiter Capitolin avec ses neuf enfants, vingt-sept petits-fils, vingt-neuf arrière-petits-fils, huit petites-filles. Il y avait lu et il répète, sans indiquer la date, qui est certainement aussi de l'époque impériale, que Félix, cocher de la faction rouge, ayant été mis sur le bûcher, un de ses partisans se jeta dans les flammes, et que la faction opposée, afin d'atténuer ce qu'il y avait là de trop glorieux pour sa rivale, prétendit que cet homme avait été enivré par les parfums de la pompe funèbre. Il dit ailleurs que, de son temps (c'était dans son enfance, sous Tibère), les actes du peuple romain avaient raconté que, lorsque Titius Sabinus fut condamné à mort avec ses esclaves, le chien d'un de ceux-ci le suivit à la prison, aux Gémonies, et jusque dans le Tibre, où il s'efforça de soutenir sur l'eau le corps de son maître; il paraît que les journaux du peuple romain ne s'accordaient pas toujours; car Dion, qui les avait souvent consultés, raconte tout cela du chien de Sabinus lui-même. Pline convient aussi que les *Actes* pouvaient mentir, et qu'il est permis de douter, malgré leur témoignage, que, l'an 800, sous la censure de Claude, le phénix fût venu dans Rome annoncer le nouveau siècle. »

Suétone cite les *Actes du Sénat* au sujet du don que Letorius fit à l'Etat du lieu où Auguste était né, de quelques accusés que dénonçait Tibère et que le Sénat ne craignit point d'absoudre; il allègue les *Actes du peuple* pour les trois lettres inventées par Claude, et qui, oubliées après lui, se retrouvaient dans les journaux de son temps. Le goût de Suétone pour l'histoire anecdotique a dû le faire recourir à cette autorité populaire bien plus souvent qu'il ne l'a dit. Tacite, moins par le penchant de son esprit que par le besoin d'approfondir les annales des Césars, paraît avoir soigneusement compulsé ces recueils familiers de matériaux historiques: il y avait trouvé des documents sur les funérailles de Germanicus, sur l'amphithéâtre construit en bois par Néron dans le Champ de Mars, et il nous apprend avec quelle avidité les *Actes diurnaux* étaient lus dans les provinces, dans les armées. On se faisait lire les journaux pendant les repas, et les dames romaines elles-mêmes ne paraissent pas s'être interdit cette lecture. Sénèque nous apprend que, de son temps, elles ne craignaient plus le scandale de leurs nombreux divorces annoncés dans ces bulletins indiscrets.

Sous Trajan, les acclamations du Sénat en l'honneur du prince sont transcrites tout au long dans les *Actes* publiés par ordre du Sénat même. Jusqu'alors, on ne donnait cette publicité complète qu'aux discours des princes. Les grandes causes continuaient à être analysées dans ce répertoire des faits de chaque jour. On y relatait les prodiges, les élections, les paroles des tribuns du peuple, les édits, les spectacles, les incendies, les bruits de ville, les mariages, les naissances, les funérailles.

Le plus ancien texte latin où il paraît être fait mention d'*Actes* publics quotidiens est un fragment de l'historien P. Sempronius Asellio, qui, après avoir été tribun militaire sous le second Scipion au siége de Numance, écrivit l'histoire des guerres puniques et celle des Gracques. « Ecrire l'histoire, non par années, mais par jour, nous dit à cet égard Aulu-Gelle, c'est faire ce que les Grecs appellent une *éphéméride*, mot dont nous trouvons la traduction latine dans le premier livre de Sempronius Asellio, lorsqu'il établit ainsi la différence entre des annales et une histoire: « Les annales indiquaient » seulement, dit-il, le fait et l'année du fait, » comme ceux qui écrivaient un journal (*dia» rum*), que les Grecs nomment *éphémérides*. » Pourquoi, dans le texte de Sempronius Asellio, demande M. Le Clerc, le verbe qui se rapporte aux annales est-il écrit à l'imparfait, tandis que celui qui regarde les journaux est au présent? « C'est, répond-il, que, trois ans après la prise de Numance, l'an 623, ou du moins vers ce temps, sous le pontificat de P. Mucius, avait cessé la rédaction des annales des pontifes, et que sans doute une publication journalière ou plus fréquente, *Diarium, Acta diurna*, venait de les remplacer. »

Ainsi, les journaux romains remonteraient jusqu'au IIe siècle avant notre ère, et auraient succédé aux *Annales des pontifes* ou *Grandes annales*. Quels étaient les rédacteurs de ces manuscrits quotidiens, quelle était l'organisation, quel était le degré de liberté de cet ancien journalisme? M. Le Clerc ne répond pas à ces questions, mais les distinctions qu'il essaye d'établir entre les divers organes de cette presse romaine tendent à laisser croire que la malignité de ce que nous appelons aujourd'hui la petite presse y coudoyait la publicité officielle.

Le mémoire de Le Clerc sur les *journaux romains* est imprimé à la suite d'un autre mémoire du même savant sur les *Annales des pontifes*. Un certain nombre de fragments de ces deux recueils des anciens publicistes complète le volume.

Journal en France (HISTOIRE DU), par M. Hatin (1846, in-16; 2e édit., 1853). D'abord publié sous la forme d'une plaquette sans prétention, ce petit essai devenait, en 1853, un volume intéressant, d'où est sorti, quelques années après, un ouvrage très-important, l'*Histoire politique et littéraire de la presse en France*. V. PRESSE.

Journaux et journalistes, par M. Alfred Sirven (1864-1866, 4 vol. in-18). Les quatre volumes parus de cette intéressante série offrent l'histoire du *Journal des Débats*, de la *Gazette de France*, du *Siècle* et de la *Presse*; à cette dernière monographie, l'auteur a rattaché celle de la *Liberté*. Ce sont des études consciencieuses, faites minutieusement à l'aide des collections et offrant parfois le même attrait que ces collections elles-mêmes. Il n'y a rien d'amusant comme la lecture des vieux journaux oubliés et enfouis depuis longtemps dans les casiers des bibliothèques; que de choses dorment dans ces pages, si nombreuses qu'on n'a pas le courage de les feuilleter! Des extraits bien faits, permettant de suivre la filière des idées qui ont présidé à la rédaction d'un journal pendant une longue suite d'années, abrégent pour le lecteur l'ennui que ferait éprouver le dépouillement de tous les numéros. C'est la tâche que s'est proposée M. Sirven, et il a fait là un travail utile. Même pour celui qui connaît à fond son histoire contemporaine, bien des faits et bien des hommes sont maintenant dans la pénombre; on aime à voir se détacher, du fond vague des temps passés, ce qui fut, il y a dix ou vingt ans, la question saillante, la grande querelle, l'incident qui préoccupa ou qui passionna toute la France. On peut suivre tout cela dans ces volumes. Cette méthode, qui serait parfaite si l'on n'avait à faire que l'histoire d'un seul journal, n'est pas exempte d'inconvénients lorsque l'on fait successivement celle de tous les journaux, puisque les mêmes événements, les mêmes discussions se retrouvent dans chacun d'eux. L'auteur s'est cependant tiré d'embarras en évitant les redites, quant aux faits en eux-mêmes, et en mettant surtout en relief la manière de voir particulière au journal qu'il étudie. Il s'est attaché aussi, mais sans y insister peut-être assez fortement, à montrer, par de cours extraits, combien de changements s'opèrent, combien le temps modifie les opinions et les hommes. Hélas! l'histoire de la presse pourrait s'intituler l'histoire des variations bien mieux que le célèbre ouvrage de Bossuet. Il n'est pas seulement malicieux, il est instructif de mettre en regard des opinions actuelles les errements anciens d'un journal. Croit-on, par exemple, que rien soit plus propre à rabattre la morgue de la *Gazette de France*, que de lui remettre sous les yeux quelques extraits de son passé? Qui ne croirait, à l'entendre aujourd'hui, que cette vénérable douairière a toujours professé le même culte pour le trône et le roi légitime? Eh bien, non-seulement en janvier 1793 elle n'a pas pleuré la mort de Louis Capet, comme elle l'appelait, mais elle a déclaré qu'en décrétant la mort du roi, la République avait « réhabilité l'espèce humaine! » Et comme elle se gaussait alors des émigrés, de ces mêmes émigrés dont elle devait saluer le retour avec des larmes dans la voix! Elle en représente un qui demande à son confrère l'aumône d'une pièce de deux sous, et le pauvre diable interpellé répond qu'il allait précisément faire la même demande; un autre, un duc et pair quelconque, est réduit à râper du tabac, pour un misérable salaire. Et la *Gazette* d'en rire à cœur joie.

Ces petits côtés de l'histoire sont intéressants; M. Sirven ne leur a pas sacrifié les études sérieuses. Les luttes de M. de Girardin, dans l'histoire de la *Presse*, sont écrites avec impartialité; la collection du *Siècle* est analysée feuille par feuille et reproduite dans ses points les plus intéressants; le *Journal des Débats*, analysé surtout au point de vue des doctrines, a emprunté son lustre aux hommes qui l'ont dirigé; aussi, M. Sirven a-t-il fait la part plus grande aux biographies de ses directeurs et de ses rédacteurs. Chaque volume a sa physionomie distincte et n'est pas jeté dans le même moule que le précédent.

JOURNALIER, IÈRE adj. (jour-na-lié, iè-re — lat. *diurnalis*, forme allongée de *diurnus*, même sens). Qui se fait, qui a lieu, qui se renouvelle chaque jour: *Les besoins* JOURNALIERS. *Une tâche* JOURNALIÈRE. *Les productions du palmier servent aux besoins* JOURNALIERS *d'une multitude de peuples*. (B. de St.-P.).

> Le détail *journalier* de ma maison m'écœure.
> E. AUGIER.

— Par ext. Changeant, inégal: *Esprit* JOURNALIER. *Beauté* JOURNALIÈRE. *Le sort des armes est* JOURNALIER. *La fortune est souvent* JOURNALIÈRE. (Th. Corneille.)

— s. m. Homme qui travaille dans les champs à la journée: *En France, les* JOURNALIERS *ont presque tous un jardin ou quelque morceau de vigne ou de terre*. (L'abbé de St-Pierre.) *Qu'est-ce qu'un* JOURNALIER *a gagné à nos trente siècles de civilisation?* (H. Taine.)

> Moins écrivains que libellistes,
> Nos Aristarques de greniers
> Pour vivre se font journalistes...
> Que ne se font-ils *journaliers?*
> LEBRUN.

— Min. Nom donné aux ouvriers qui sont attachés accidentellement aux travaux des ardoisières d'Angers: *Les* JOURNALIERS *se divisent en deux classes: les* pigrolliers *ou* loups, *qui ont les mêmes occupations que les ouvriers d'à-bas, et les* bassicotiers, *qui chargent les blocs d'ardoise brute dans des bassicots*.

— Ce qui est journalier: *Le* JOURNALIER *suffit aux esprits légers; les autres regardent l'avenir*.

— Mar. *Etre au journalier*, Acheter ses provisions au jour le jour, en parlant d'un navire qui n'a pas encore ses munitions de bouche.

— **Syn. Journalier, quotidien.** Ce qui est *journalier* arrive à peu près tous les jours, ou bien on l'observe tous les jours, mais avec des changements qui peuvent être considérables; un esprit *journalier* est bien ou mal disposé selon les jours; la fortune aussi est *journalière*, parce que ses dispositions changent souvent d'un jour à l'autre. *Quotidien* a une signification beaucoup plus précise: il ne se dit que des choses qui arrivent, qui